

Directrice de la publication
Florence Legros,
recteur de l'académie de Dijon,
chancelier de l'université de Bourgogne
Conception
Service information et communication
rectorat de Dijon - 2010-2013
www.ac-dijon.fr



PROJET ACADÉMIQUE

2010 . 2013

Le projet académique élaboré à partir de la situation de l'académie, a vocation à s'imposer comme document prospectif de référence en matière de politique éducative en Bourgogne, pour la période 2010-2013.

Les partis-pris :

- **un cadre national** : l'académie s'inscrit dans un cadre national caractérisé par une ambition : **l'efficacité du système éducatif** ; un objectif principal : **la lutte contre l'échec scolaire** et une stratégie : **la maîtrise du socle commun** de connaissances et de compétences ;
- un projet **intégré** en terme de **gouvernance** (LOLF - dialogue stratégique). Le projet s'appuie fortement sur le diagnostic partagé entre les autorités académiques et le ministère, dans le cadre du nouveau dialogue stratégique ; lui-même solidement articulé avec les projets annuels de performance, en appui à la loi de finances et aux programmes qui s'y attachent ;
- un projet qui accorde une importance essentielle à la **territorialisation de ses objectifs**, condition *sine qua non* d'un **pilotage de proximité** sous l'égide **des inspecteurs d'académie**, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale (cf. axe 3 du projet, dans le cadre d'une **autonomie renforcée des écoles et des établissements**).

Ce projet incarnera la réussite de l'académie :

- s'il réussit à rester un document de référence sur l'ensemble de la période concernée (2010-2013) ;
- s'il s'impose comme l'illustration d'une stratégie adaptée à la réussite de chaque élève, quel que soit son lieu de scolarisation en Bourgogne.

Florence LEGROS

recteur de l'académie de Dijon,
chancelier de l'université de Bourgogne

AXE 1

AXE 1

2010 . 2013

PRIVILÉGIER LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES
FACTEUR DE RÉUSSITE ET RÉDUCTEUR D'INÉGALITÉS

ENJEUX

- **Maîtrise du socle commun de compétences** et connaissances par une prise en compte de la diversité des élèves
- **Élévation du niveau de formation** et de qualification des élèves pour une insertion sociale et professionnelle réussie

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

	
<p>Bons résultats en ce qui concerne les acquis des élèves à l'évaluation de CM2 (français)</p> <p>Taux d'accès aux baccalauréats général, technologique et professionnel en progression (supérieur au niveau national globalement)</p> <p>Scolarisation des élèves handicapés en constante augmentation (1^{er} et 2nd degrés)</p> <p>Taux de maintien à l'école élémentaire, globalement supérieur à la moyenne nationale</p> <p>Taux de sorties sans qualification supérieur au niveau national</p>	<p>Diminution de la proportion d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins un an de retard (inférieure au niveau national)</p> <p>Proportion significative de jeunes présentant des difficultés de lecture détectées lors de la JAPD</p> <p>Taux de sorties sans qualification supérieur au niveau national</p> <p>Taux de poursuite d'études vers le supérieur inférieur à la moyenne nationale</p> <p>Inégalités territoriales</p> <p>Baisse constante des taux de redoublement</p> <p>Taux d'accès au DNB inférieur au niveau national mais en progression</p>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements

ACTIONS

- **Faire évoluer les pratiques** pédagogiques *notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers*
- **Améliorer l'efficacité des dispositifs** d'accompagnement personnalisé
- **Privilégier le développement des ENT** comme levier d'action

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

Repérer les écoles et établissements plus fragilisés et **renforcer** l'accompagnement institutionnel

ACTIONS

- **Objectiver** le repérage des écoles et établissements concernés en complétant si de besoin les outils existants (collège : indicateur de valeur ajoutée)
- **Renforcer et coordonner** l'accompagnement institutionnel en privilégiant les leviers suivants :
 - **favoriser l'accompagnement pédagogique** par les corps d'inspection
 - **mobiliser la formation académique** au profit des écoles et établissements concernés (objectif prioritaire : faire évoluer les pratiques pédagogiques)

- **mobiliser la GRH** (adéquation : postes / compétences pour les emplois les plus stratégiques)
- **renforcer le travail en réseau**
- assurer **des formations spécifiques** aux cadres de l'académie sur l'accompagnement de ces établissements prioritaires
- favoriser la mise en place de procédures d'auto évaluation

INDICATEURS

Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les 3 compétences du palier 1 du socle commun	Taux de réussite au DNB
Indicateurs spécifiques de l'accompagnement éducatif	Taux de réussite au baccalauréat
Nombre d'actions expérimentation / innovation suivies	Taux de sorties au niveau VI et V bis et taux de sorties précoces
Résultats aux évaluations de CM2 en français et en mathématiques	Taux de redoublement
	Taux d'accès au brevet
	Taux d'accès aux baccalauréats

AXE 2

2010 . 2013

ADAPTER ET FLUIDIFIER LES PARCOURS SCOLAIRES

AXE 2

ENJEUX

- **Territorialisation** de l'élaboration de la carte des formations
- **Sécurisation et individualisation** des parcours des élèves

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

<p>Taux de sorties aux niveaux VI et V bis supérieur au niveau national</p>	<p>Manque de fluidité dans les parcours entre le niveau 4^{ème} et le niveau 3^{ème}</p> <p>Offre de formation professionnelle concurrentielle et territorialement déséquilibrée</p> <p>Apprentissage porté par l'éducation nationale insuffisant (alors que l'apprentissage dans la région est supérieur de 6 points à la moyenne nationale)</p> <p>Prise en charge du décrochage scolaire insuffisamment structurée</p> <p>Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur inférieur à la moyenne nationale</p>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

Redéfinir le rôle *des bassins de formation*

ACTIONS

- Mettre en conformité le **territoire des bassins de formation** avec celui des bassins d'emploi (INSEE)
- Doter chaque bassin d'**un pôle de réflexion sur l'offre de formation** ouvert aux partenaires extérieurs et s'appuyant sur les ressources disponibles
- **Doter les CIO** des outils leur permettant d'être des observatoires de leur territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

Inscrire l'offre de formation *dans une vision plus globale (voie et statuts différents)*

ACTIONS

- **Encourager la mixité** des publics
- Repositionner l'apprentissage public afin que ce dernier puisse, en concertation avec la région, **jouer un rôle majeur de régulation des déséquilibres**
- **Rééquilibrer l'offre de formation** en valorisant les filières porteuses d'emploi et de poursuite d'études

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

Réduire *les sorties sans qualification.*

ACTIONS

- **Diminuer les structures de « relégation »** en accompagnant les collèges dans la prise en charge pédagogique des élèves à besoins particuliers
- **Établir un positionnement diagnostique des élèves** qui s'inscrit dans des parcours spécifiques (passerelles, réorientation, retour en formation initiale)
- **Organiser** dans chaque bassin **des pôles ressources insertion**
- Mettre en place des **outils d'analyse et de remédiation** et former en conséquence les équipes pédagogiques
- Développer **une culture de l'évaluation** et de la validation des compétences acquises (généralisation du livret de compétences)

- **Encourager la certification des acquisitions** par positionnement dans les référentiels en priorisant les élèves non diplômés

INDICATEURS

Évolution de l'effectif d'élèves scolarisés dans les champs professionnels à revitaliser (formation initiale et apprentissage public)

Taux de sorties au niveau VI et Vbis et taux de sorties précoces

Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS

Taux de redoublement

Taux de passage

AXE 3

2010 . 2013

ACCOMPAGNER LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
DANS UNE DÉMARCHÉ D'AUTONOMIE

ENJEUX

- **Suivi de la mise en oeuvre** des axes 1 (réussite scolaire des élèves réductrice d'inégalités) et 2 (sécurisation des parcours des élèves)
- **Contractualisation**
- **Territorialisation** des politiques
- **Articulation** avec les politiques sectorielles
- **Charte du pilotage** des EPLE
- **Continuité pédagogique** (*école / collège / lycée*)
- **Définition des profils pédagogiques** d'établissements pour la mise en place d'un accompagnement ciblé

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

	
<p>Préciser, pour les établissements, l'articulation entre lettre de mission, contrat d'objectifs et projet d'établissement</p> <p>Évolution des projets et contrats (moins formels et plus opérationnels)</p>	<p>Accompagnement des établissements insuffisant</p> <p>Peu d'outils d'analyse et de pilotage à la disposition des chefs d'établissement et directeurs d'école</p> <p>Bassins de formation sous utilisés et insuffisamment pilotés, en particulier pour le 1er degré</p>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

Accompagner la démarche de projet d'école et de contractualisation pour les EPLE

ACTIONS

- **Enrichir le diagnostic** par l'élaboration d'une fiche mutualisée d'établissement
- **Mutualiser la réflexion et les actions** par une animation de proximité (échanges entre équipes de différents établissements)

OBJECTIF OPERATIONNEL 2

Faire de l'ensemble des évaluations un outil de pilotage du contrat d'objectifs ou du projet d'école.

ACTIONS

- Élaborer un programme académique d'inspection des écoles et des EPLE
- Élaborer un rapport d'inspection type contribuant au pilotage pédagogique de l'établissement ou de l'école et permettant de mesurer :
 - **les acquis des élèves**
 - **l'efficacité** des dispositifs pluridisciplinaires et d'accompagnement (accompagnement et aide personnalisés, accompagnement éducatif)
 - **l'évolution des pratiques des enseignants**

- l'expression des besoins de formation
 - les points forts des équipes, les marges de progrès et les besoins
- – **Élaborer un état de la discipline** dans l'établissement (par les corps d'inspection)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

Améliorer les performances *des établissements par la démarche d'auto évaluation*

ACTIONS

- – **Recenser** les besoins des personnels d'encadrement et élaborer le cahier des charges de la formation
- – **Intégrer** la démarche d'auto évaluation dans le cadre du dispositif de formation initiale et continue des personnels d'encadrement :
 - **formation de formateurs** personnes ressources sur un territoire (*corps d'inspection / chefs d'établissements*)

- **formation technique** (*appropriation des outils, exploitation des données*)
- **approche méthodologique et stratégique** (*lisibilité de l'action, communication*)
- **accompagnement** des établissements



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4

*Permettre aux IA-DSDEN d'assurer **la mise en cohérence et l'animation de proximité** à tous les niveaux d'enseignement*

ACTIONS

- **Formaliser le dialogue** stratégique de gestion recteur / IA-DSDEN
- **Renforcer le dialogue** de gestion IA-DSDEN / EPLE
- **Déconcentrer** aux IA-DSDEN l'ensemble des opérations de contractualisation avec les EPLE
- **Prévoir et mettre en cohérence** la démarche académique de contractualisation des EPLE et d'élaboration des projets d'écoles
- **Renforcer les liaisons inter-degrés** notamment dans le cadre des bassins

INDICATEURS

Mesurer le niveau de satisfaction des chefs d'établissements (fiche d'évaluation de l'accompagnement).